



COMPTE RENDU DE CONSEIL

Secrétaire de séance : Norbert ERITEAU

Absents excusés : Xavier BROSSARD, Chantal FONTENEAU et Laurence RULEAU

Vote des subventions

Le conseil décide d'attribuer les subventions aux associations qui en ont fait la demande :

Boulogne Merlatière Football	350
Boulogne Merlatière Basket	350
Chasse	450
CCAS	1000
Croix d'or Vendéenne	25
Solidarité Paysans	25

Reprise anticipée des résultats

Le conseil affecte les résultats de 2013 sur l'année 2014.

Budget 2014

- Le conseil décide de maintenir les taux d'imposition pour 2014.

Taxe d'Habitation : 20,98 %, Taxe Foncière (bâti) : 10,38 %, Taxe Foncière (non bâti) : 35,56 %

- Le conseil examine et vote les différents budgets :

Commune

Section de fonctionnement

D E P E N S E S	Charges à caractère général	71 000,00
	Charges de personnel	132 100,00
	Atténuation de produits	150 800,00
	Autres charges de gestion courante	42 944,00
	Charges financières	6 806,25
	Dépenses imprévues	5 000,00
	Virement section investissement	72 800,00
	Opération d'ordre	9 922,75
	Total dépenses	491 373,00

R E C E T T E S	Atténuations de charges	580,19
	Produits des services	33 322,61
	Impôts et taxes	223 943,00
	Dotations et participations	149 965,00
	Produits de gestion courante	18 960,00
	Excédent de fonctionnement reporté	64 602,20
	Total recettes	491 373,00

Section d'investissement

D E P E N S E S	Subventions d'équipement versées	2 500,00
	Immobilisations corporelles	278 141,30
	Terrain	4 100,00
	Voirie	1 400,00
	Matériel	10 000,00
	Bâtiments	25 000,00
	Aménagement du bourg	30 000,00
	Eglise	45 000,00
	Mairie	10 000,00
	Cimetière	500,00
	Emprunts et dettes assimilées	74 401,63
	Déficit d'investissement reporté	51 399,07
Total dépenses	532 442,00	

R E C E T T E S	Emprunts et dettes	40 000,00
	Immobilisations incorporelles	278 141,30
	Dotations, fonds divers et réserves	131 577,95
	Virement de la section fonctionnement	72 800,00
	Opération d'ordre	9 922,75
	Total recettes	532 442,00

Monsieur le Maire précise qu'une régularisation d'écritures sur les immobilisations a été nécessaire afin de mettre à jour l'inventaire des bâtiments de la commune pour 278 141,30 €.

► Budget assainissement

Le budget assainissement s'équilibre à 88 080 € en section d'exploitation et à 71 800 € en section d'investissement.

Garantie d'emprunt

Le conseil décide d'accorder sa garantie pour le remboursement de la somme de 38 550,60 €, 30 % d'un emprunt de 128 502 € que la Coopérative Vendéenne du Logement se propose de contracter auprès du Crédit Mutuel Océan. Ce prêt est destiné à financer la construction d'un logement PSLA (Prêt Social Locatif Accession).

Transfert des équipements - Lotissement la Macairière

Monsieur le Maire précise que les travaux d'aménagement du lotissement « La Macairière » sont entièrement achevés : voirie (parcelle cadastrée ZK n°59 de 948 m²) et différents réseaux : eaux pluviales, eaux usées, eau potable, électricité, téléphone et éclairage). Le conseil accepte le transfert de ces équipements communs dans le domaine public communal.

Les Drillières - vente de terrain

Suite à la demande de Mme CAUNEAU d'acquiescer environ 20 m² de voirie communale au lieu-dit « Les Drillières », une enquête publique a été réalisée fin 2013. Le conseil décide de répondre favorablement à sa demande et fixe le prix de vente à 4 € le m².

INFOS MUNICIPALES

► Brûlage des déchets : l'interdiction de brûlage de déchets verts est intégrée depuis le 26 novembre 2012 (arrêté préfectoral n°12 SIDPC-DDTM627). Le fait de brûler les autres déchets comme les ordures ménagères est déjà interdit depuis 1980 (article 84 du règlement sanitaire départemental). Ces brûlages sont à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées. Le rejet de particules toxiques et cancérigènes comme le monoxyde de carbone et la dioxine justifie cette interdiction qui vise à protéger l'environnement et la santé humaine. Veillez à utiliser votre bac à ordures ménagères, le compostage et la déchèterie des Essarts.

► Repas CCAS : inscriptions avant le 6 avril 2014.

Vie des associations



B.M. BASKET

- 30/03 : DF1 contre Les Robrethières à 15h30

- 6/04 : DF1 contre Dompierre à 14h

RF3 contre Les Herbiers à 16h

Venez nombreux les encourager.

SAINT-HUBERT CHASSE

Concours de pêche à la truite
le samedi 12 avril RDV à 7 h 30
à l'étang de l'Épine

Contact : Hubert TESSIER au 02 51 41 87



FAMILLES RURALES et C.A.F.

Une réunion pour les parents ayant des enfants de 0 à 11 ans qui souhaitent s'exprimer sur des problèmes tels que les modes de gardes, l'autorité, l'utilisation des multimédias... sont invités à venir en discuter le mercredi 2 avril à 20h30 à la salle du clocher de la Merlatière, pour envisager la mise en place de services adaptés à vos besoins.

B.M. FOOTBALL



Matches

le 30/03 à la Merlatière

BMF 2 - Les Essarts 4 à 13 h

BMF 1 - USSAM Mormaison 2 à 15 h

le 06/04 à la Merlatière

BMF 3 - Mouchamp-Rochetrejoux 4 à 13 h

le 13/04 à Boulogne

BMF 3 - St Georges de Montaigu 3 à 13 h

SECOURS CATHOLIQUE

Accueillir un enfant entre 6 et 10 ans
chez vous cet été c'est lui :

- offrir un temps de vacances dans un cadre familial rassurant,
- permettre de partir en vacances comme les autres.

Et vous, seriez-vous prêts à franchir le pas ?

Contact : la délégation de la Vendée au 02 51 37 10 98 ou par mail isabelle.gabard@secours-catholique.org